

Annexe IIIa
Règlement d'examen

Spécialité « distribution d'objets et services a la clientèle » du certificat d'aptitude professionnelle			Scolaires (Établissements publics et privés sous contrat) Apprentis (CFA et sections d'apprentissage habilités) Formation professionnelle continue (Établissements publics)	Scolaires (Établissements privés hors contrat) Apprentis (CFA et sections d'apprentissage non habilités) Formation professionnelle continue (Établissements privés) Enseignement à distance Candidats individuels	Formation professionnelle continue (Établissements publics habilités)		
Épreuves	Unités	Coef.	Mode	Mode	Durée	Mode	
UNITÉS PROFESSIONNELLES							
EP1 - Distribution	UP1	5	CCF*	Ponctuel pratique	2 h	CCF	
EP2 - Gestion de la relation client	UP2	5	CCF	Ponctuel oral	30 min max.	CCF	
EP3 - Étude de situations professionnelles	UP3	5 (1)	CCF	Ponctuel écrit	3 h (2)	CCF	
UNITÉS GÉNÉRALES							
EG1 - Français et histoire-géographie-éducation civique	UG1	3	CCF	Ponctuel écrit	2 h + 15 min	CCF	
EG2 - Mathématiques-sciences physiques et chimiques	UG2	2	CCF	Ponctuel écrit	2 h	CCF	
EG3 - Éducation physique et sportive	UG3	1	CCF	Ponctuel		CCF	
EF - Épreuve facultative de langue vivante étrangère (3)	UF		Ponctuel oral	20 min	Ponctuel oral	20 min	Ponctuel oral 20 min

* CCF : contrôle en cours de formation.

(1) Dont coefficient 1 pour « Prévention-santé-environnement ».

(2) Dont une heure pour « Prévention-santé-environnement ».

(3) Ne sont autorisées que les langues vivantes enseignées dans l'académie. Seuls les points supérieurs à la note de 10/20 sont pris en compte pour la délivrance du diplôme. Cette épreuve est précédée d'un temps égal de préparation.